



COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UFMICT

Mercredi 20 et Jeudi 21 décembre 2017
MONTREUIL

ÉDITO

La Commission Exécutive de l'UFMICT réunie le 7 septembre 2017 a souhaité qu'un Comité Général de l'UFMICT soit organisé les 20 et 21 décembre 2017.

Pour ce faire, un avis a été sollicité à la C.E. Fédérale, afin que le CNF réuni les 14 et 15 septembre 2017 convoque officiellement ce Comité Général.

Ce Comité Général sera à mi-parcours entre les Congrès de l'UFMICT, à 6 mois du Congrès Fédéral, et à un an des élections professionnelles de la Fonction Publique Hospitalière.

L'objet de ce Comité Général est de :

- Faire un premier bilan de la mise en œuvre des décisions du Congrès de l'UFMICT de Poitiers qui s'est déroulé en juin 2016.
- Lancer officiellement notre engagement dans la campagne pour les élections professionnelles dans la FPH de décembre 2018 en validant les grands axes de la bataille que nous aurons à mener principalement à partir des tracts spécifiques par profession qui seront mis à disposition des syndicats.
- Permettre également de préparer le congrès de l'UGICT qui se tiendra du 20 au 23 mars 2018 à Perpignan à partir de l'ensemble de nos débats.
- Compléter et renforcer la C.E. de l'UFMICT en cooptant 2 camarades qui avaient jusqu'à présent le statut d'invité permanent.
- Élire le Bureau et nommer un nouveau secrétaire général à l'UFMICT.



Sommaire

✓ Edito	p.1
✓ Présentation du Comité Général	p.2
✓ Déroulement des travaux	p.3
✓ Mandatement	p.4-5
✓ Fiche délégué-e	p.6
✓ Inscription	p.7

Tous nos collectifs professionnels doivent s'investir dans la préparation de ce comité général. Leur engagement sera d'autant plus important dans l'organisation des élections professionnelles avec une priorité : la rédaction de tracts spécifiques à mettre à disposition de tous les syndicats. Etre au plus près des salarié-es, pour mieux répondre à leurs attentes, c'est mettre à leur disposition nos analyses, nos réflexions et nos propositions pour les inviter à mettre le bon bulletin dans l'urne.

MANDATEMENT

- ▶ 1 mandat délibératif pour 150 FNI. Au total, ce sont 75 délégué-es qui doivent être mandaté-es pour participer à ce Comité Général.
- ▶ Des mandats consultatifs sont mis à disposition sur demande des syndicats qui ont des syndiqué-es MICT non affilié-es à l'UGICT.
- ▶ Les membres de la Commission Exécutive de l'UFMICT sont membres de droit au Comité Général.
- ▶ Des membres de la Direction Fédérale sont conviés à y participer.

Il est important d'avoir une représentation diversifiée des régions et des métiers.

Nous comptons sur l'engagement de chaque camarade pour assurer la réussite de ce Comité Général.

FINANCEMENT

- ▶ Une solidarité d'un montant de 90 € par personne sera demandée, afin d'assurer le remboursement des frais de transport des délégué-es mandaté-es.
- ▶ L'hébergement et les repas sont à la charge des syndicats ou des USD qui mandatent.
- ▶ Un repas fraternel et festif aura lieu le 20 au soir avec une participation forfaitaire de 10 € par personne.

CONGRÈS DE L'UGICT

L'ensemble des débats va également permettre de préparer le congrès de l'UGICT qui se tiendra à Perpignan du 20 au 23 mars 2018.

Notre UFMICT disposera de 47 mandats délibératifs sur les 348 qui ont été arrêtés par la CE de l'UGICT. Avec plus de 11 530 FNI réglés en 2016, notre fédération compte le plus grand nombre de syndiqué-e-s affilié-e-s à l'UGICT, au sein de la CGT.

Ce positionnement en nombre d'affiliés nécessite une implication encore plus importante de notre fédération dans la préparation de ce congrès. Si nous souhaitons poursuivre le travail engagé par l'UGICT et la Confédération sur le thème de « *Comment être la CGT représentative de tout le salariat ?* », nous devons créer toutes les conditions pour faire progresser l'idée que les MICT ont toute leur place à la CGT. C'est particulièrement vrai dans notre champ professionnel puisque 50 % du salariat sont des MICT.

Cela doit se traduire par l'affiliation automatique de tous les MICT syndiqué-e-s, à l'UGICT. A ce jour, on évalue à 20 000, le nombre de MICT syndiqué-e-s CGT, non affilié-e-s.

Voilà résumé en quelques mots les enjeux qui nous sont posés pour les prochaines semaines et les prochains mois.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX



MERCREDI 20 DÉCEMBRE 2017

Accueil à partir de 11 h 00

- | | |
|---------|--|
| 14 h 00 | Ouverture du Comité Général
- Rapport
- Débats |
| 16 h 00 | Pause |
| 16 h 30 | Mise en œuvre des résolutions du congrès de Poitiers
Bilan et débat |
| 18 h 30 | Fin des travaux |
| 19 h 30 | Apéritif et repas festif |

JEUDI 21 DÉCEMBRE 2017

- | | |
|---------|---|
| 8 h 30 | Accueil |
| 9 h 00 | Présentation Congrès UGICT du 20 au 23 mars 2018 à Perpignan |
| 9 h 30 | Table ronde : Le LEAN MANAGEMENT, quelles réponses syndicales ? |
| 12 h 30 | Repas |
| 14 h 00 | Cooptation à la CE
Élection du Secrétaire général et du bureau |
| 15 h 00 | Discours clôture |
| 16 h 00 | Fin des travaux |

Région	UD	FNI MICT 2015	Nombre de mandats Dpt Régions	
	Total 67	175	1	
Total ALSACE		175		1
	Total 24	69	1	
	Total 33	407	3	
	Total 40	67		
	Total 47	43		
	Total 64	57		
Total AQUITAINE		643		4
	Total 3	67	1	
	Total 15	3		
	Total 63	22		
Total AUVERGNE		92		1
	Total 21	84	1	
	Total 58	42		
	Total 71	55		
	Total 89	34		
Total BOURGOGNE		215		1
	Total 22	13		
	Total 29	261	2	
	Total 35	26		
	Total 56	120	1	
Total BRETAGNE		420		3
	Total 18	10		
	Total 28	16		
	Total 36	7		
	Total 37	25		
	Total 41	83	1	
	Total 45	58		
Total CENTRE		199		1

Région	UD	FNI MICT 2015	Nombre de mandats Dpt Régions	
	Total 8	49		
	Total 10	5		
	Total 51	300	2	
	Total 52	53		
Total CHAMPAGNE ARDENNES		407		2
	Total 2B	61	1	
Total CORSE		61		1
	Total 25	77	1	
	Total 39	4		
	Total 90	15		
Total FRANCHE COMTE		107		1
	Total 75	834	6	
	Total 77	73		
	Total 78	34		
	Total 91	226	1	
	Total 92	198	1	
	Total 93	176	1	
	Total 94	440	4	
	Total 95	134	1	
Total ILE DE FRANCE		2115		14
	Total 11	15		
	Total 30	169	1	
	Total 34	339	3	
	Total 48	7		
	Total 66	206	1	
Total LANGUEDOC ROUSSILLON		736		5

1 mandat pour 150 FNI

Les régions à moins de 150 = 1 mandat par région

Région	UD	FNI MICT 2015	Nombre de mandats Régions	
	Total 19	2		
	Total 23	16		
	Total 87	129	1	
Total LIMOUSIN		147	1	
	Total 54	93	1	
	Total 55	21		
	Total 57	220	1	
	Total 88	3		
Total LORRAINE		337	2	
	Total 9	35		
	Total 12	41		
	Total 31	289	2	
	Total 32	126	1	
	Total 46	11		
	Total 65	12		
	Total 81	74	1	
	Total 82	30		
Total MIDI PYRENEES		618	4	
	Total 59	948	6	
	Total 62	157	1	
Total NORD PAS DE CALAIS		1105	7	
	Total 4	144	1	
	Total 5	1		
	Total 6	256	1	
	Total 13	303	3	
	Total 83	247	1	
	Total 84	372	3	
Total PACA		1323	9	

1 mandat pour 150 FNI

Les régions à moins de 150 = 1 mandat par région

Région	UD	FNI MICT 2015	Nombre de mandats Régions	
	Total 44	189	2	
	Total 49	87	1	
	Total 53	24		
	Total 72	105	1	
	Total 85	23		
Total PAYS DE LOIRE		428	3	
	Total 2	128	1	
	Total 60	72		
	Total 80	296	2	
Total PICARDIE		496	3	
	Total 16	85		
	Total 17	105	1	
	Total 79	50		
	Total 86	194	2	
Total POITOU CHARENTES		434	3	
	Total 1	80	1	
	Total 7	56		
	Total 26	3		
	Total 38	56		
	Total 42	50		
	Total 69	265	2	
	Total 73	82	1	
	Total 74	24		
Total RHÔNE ALPES		616	4	
	Total 14	5		
	Total 50	34		
	Total 61	82	1	
Total BASSE NORMANDIE		121	1	
	Total 27	84	1	
	Total 76	393	2	
Total HAUTE NORMANDIE		477	3	
Total général		11272	75	75



COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UFMICT

Mercredi 20 et Jeudi 21 décembre 2017
MONTREUIL

FICHE DÉLÉGUÉ.E

NOM :

Prénom :

Profession :

Age (*facultatif*) : ans

Adresse personnelle :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone personnel :

E-Mail personnel :

Chèque de 90 € * n° (*à l'ordre de Fédération Santé Action Sociale CGT*)

Etablissement :

Public

Privé

Nom du S.G. :

Adresse professionnelle :

.....

Code postal : Ville

Téléphone Local CGT :

Fax CGT :

E-mail Etablissement :

Responsabilités syndicales :

.....

* Une solidarité d'un montant de 90 € par personne sera demandée, afin d'assurer le remboursement des frais de transport des délégué.e.s mandaté.e.s L'hébergement et les repas sont à la charge des syndicats ou des USD qui mandatent.



APÉRITIF ET REPAS FRATERNEL

Cher.e.s Camarades,

Le Comité Général de l'UFMICT-CGT vous invite à un apéritif suivi d'un repas fraternel avec soirée festive :

Le mercredi 20 décembre 2017 à 19H30
derrière les rideaux bleus (dans le Patio)

Pour ce repas fraternel, nous vous demanderons **une participation de 10 €**.



BULLETIN RÉPONSE

NOM :

Prénom :

➤ Participera à l'apéritif :

Oui

Non

➤ Participera au repas festif (10 €) :

Oui

Non

*Merci de bien vouloir confirmer votre participation auprès du Secrétariat UFMICT
avant le 04 décembre 2017*